

Communauté de Communes de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins
16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08
Fax : 05.45.85.58.38

SEANCE DU BUREAU 10 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 novembre, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par la Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 29 septembre 2021 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. Réponse à l'appel à projet « Nature et transitions » et demande de subvention à la Région Nouvelle Aquitaine

Contrôle du quorum

Présents : Benoit SAVY, Jean Luc DEDIEU, Jean Noel DUPRE, Manuel DESVERGNE, Benoit GAGANDOUR, Sandrine PRECIGOUT, Michèle TERRADE, Nathalie LANDREVIE, Eric PINAUD, Jean Marie TRAPATEAU, Philippe BOUYAT ;

1. Réponse à l'appel à projet « Nature et transitions » et demande de subvention à la Région Nouvelle Aquitaine

Del2021_178

La Région Nouvelle-Aquitaine a initié un appel à projets « Nature et Transitions » qui vise à faire émerger et soutenir des initiatives et des actions au service de la biodiversité qui contribueront à atteindre les objectifs suivants :

- Préserver et restaurer la biodiversité ;
- Atténuer le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et en renforçant les capacités de séquestration du Carbone ;
- Adapter les territoires aux dérèglements climatiques, en limitant leurs effets ;
- Préserver la qualité des milieux en recherchant des alternatives innovantes, aux usages portant atteintes à ces périmètres ;
- Favoriser la prise de conscience de l'ensemble des acteurs.

La communauté de communes a proposé aux communes du territoire de porter une réponse collective à cet appel à projet en laissant chacune élaborer ses propres actions en fonction du contexte local (démarche déjà initiée, mobilisation citoyenne et associative pré-existante, compétences en interne...), des besoins identifiés, des capacités financières...

Après une phase d'appel à candidature et d'accompagnement, 9 communes ont finalement répondu et proposé des projets qui sont intégrés dans cette réponse collective en plus d'une action portée par la

communauté de communes sur des terrains dont elle est propriétaire à Pressignac. Chaque porteur de projets apporte le complément de financement à la subvention sollicitée auprès de la Région.

Les actions proposées par les communes concernent :

- La plantation de haies champêtres, d'alignements d'arbres et/ou de bosquets soit dans le cadre d'un plan de gestion bocager (Confolens, Chasseneuil, Saint Laurent de Cérés) soit en réponse à des enjeux d'intégration paysagère (Manot, CC Charente Limousine sur commune Pressignac).
- La plantation de vergers communaux de variétés anciennes dans le cadre d'animations locales associant largement la population (Chasseneuil, Etagnac, Les Pins, Vieux-Ruffec, Roussines)
- La renaturation d'espaces artificialisés par la plantation d'arbres et de végétaux locaux dans l'espace urbain (Montrollet, Confolens, Chasseneuil).

Le plan de financement (en HT) est établi comme suit :

Nature des dépenses	Montant (en €)	Nature des ressources	Montant (en €)
Dépenses de personnel (à détailler par poste) :	1 500,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine	116 536,34 €
CHASSENEUIL	1 500,00 €		
		Autres financeurs publics (préciser) :	
		financeur public 1 :	
		financeur public 2 :	
Dépenses de déplacement/mission :	0,00 €	...	
Prestations de services (à détailler + joindre devis) :	17 379,30 €	Fonds européens (préciser) :	
LES PINS	2 579,30 €	...	
VIEUX-RUFFEC	310,00 €		
ETAGNAC	8 880,00 €	Financements privés (fondations / mécénat, préciser) :	
CCCHARENTE LIMOUSINE	5 610,00 €	...	
Matériel / équipement (à détailler + joindre devis) :	15 197,55 €		
ROUSSINES	3 400,85 €	Autofinancement :	
LES PINS	993,64 €	ROUSSINES	1 834,08 €
SAINT LAURENT	10 803,06 €	LES PINS	3 515,06 €
		MANOT	1 050,00 €
Achats divers (à détailler + joindre devis) :	40 502,59 €	VIEUX-RUFFEC	394,64 €
ROUSSINES	2 712,75 €	CONFOLENS	4 808,60 €
LES PINS	8 143,92 €	CHASSENEUIL	1 123,80 €
VIEUX-RUFFEC	1 005,48 €	ETAGNAC	15 451,25 €
CONFOLENS	16 028,67 €	MONTROLLET	8 332,94 €
CHASSENEUIL	2 246,00 €	SAINT LAURENT	8 031,92 €
ETAGNAC	2 275,70 €	CC CHARENTE LIMOUSINE	5 401,86 €
MONTROLLET	2 802,73 €		
SAINT LAURENT	0,00 €		

CC CHARENTE LIMOUSINE	5 287,34 €		
Travaux (à détailler + joindre devis) :	91 901,05 €		
MANOT	3 500,00 €		
ETAGNAC	40 348,45 €		
MONTROLLET	24 973,75 €		
SAINT LAURENT	15 970,00 €		
CC CHARENTE LIMOUSINE	7 108,85 €		
TOTAL GENERAL	166 480,49 €	TOTAL GENERAL	166 480,49 €

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- VALIDE la demande de subvention telle que présentée ;
- VALIDE le plan de financement de la demande de subvention ;
- AUTORISE le président à signer tout document relatif à celle-ci.

Voix pour	11	Voix contre		Abstentions	
------------------	-----------	--------------------	--	--------------------	--